

La plantation est la technique la plus répandue dans le massif des Landes de Gascogne. Elle représente plus de 80 % des reboisements réalisés à la suite de la tempête de 99. La mise en place des containers à paroi ajourée, l'amélioration génétique la plus aboutie et l'installation facile et souple des plants constituent les principales raisons du succès de cette méthode.

QUELS PLANTS UTILISER ?

> Matériel génétique

(voir aussi fiche *Matériel Forestier de Reproduction*)

Les plants sont issus de **variétés améliorées** produites dans des vergers à graines. Les variétés aujourd'hui proposées à la vente sont :

- la variété VF2 (étiquette rose), qui présente un gain **estimé** de production et de rectitude de l'ordre de 40% par rapport à un lot non amélioré,
- la variété VF3 (étiquette rose) à partir de l'automne 2011,
- la variété "Landes-Corse" LC (étiquette rose) permet d'obtenir une qualité de Pin maritime intéressante.

> Taille des plants :

de 10 à 25 cm

> Type de motte

Il existe principalement deux types d'élevage des plants :

- en motte de tourbe sans paroi,
- en container à parois ajourées,

et deux tailles de motte : **110 cc et 200 cc.**



Le substrat est composé d'un mélange équilibré d'écorces et de tourbe fertilisée et pressée afin de permettre un bon développement racinaire.

MISE EN PLACE

> Période

L'automne est la meilleure saison pour l'installation des plants hormis dans les stations trop humides. L'utilisation de plants en motte permet une mise en place de septembre à juin afin de s'adapter aux différentes landes.

> Travail du sol

Il est indispensable pour une installation optimale du plant (cf. voir aussi la fiche Préparation du sol avant reboisement).

> Densité

Elle augmente avec la fertilité de la station et en fonction des objectifs sylvicoles du propriétaire. Actuellement, on installe entre **1 000 et 1 300 plants/ha** (cf tableau ci-dessous).

> L'interligne

Une largeur de **4 à 4,5 m** est conseillée afin d'éviter les blessures par les engins (ne pas descendre en dessous de 4 m).

Quelques densités en fonction des espacements entre les pins et de la largeur des interlignes

| Interligne | Espacement sur la ligne | | | |
|------------|-------------------------|-------|-------|--------|
| | 1,5 m | 1,6 m | 1,8 m | 2 m |
| 4,5 m | 1 481 | 1 388 | 1 234 | 1 111 |
| 5 m | 1 333 | 1 250 | 1 111 | 1 000* |

* ATTENTION : 1000 tiges/ha = densité minimale à 5 ans pour bénéficier des subventions.

> Quelques précautions à prendre

- Il faut veiller à effectuer un tassement homogène, symétrique et léger afin d'éliminer les poches d'air autour de la motte.
- La motte doit être recouverte de 2 à 3 cm de terre afin d'éviter son dessèchement lors de la période estivale.
- Sur les terrains travaillés à moitié, les plants ne doivent pas être placés trop près de la dérayure pour éviter les risques d'asphyxie et d'instabilité.

COÛTS

Le **coût du plant** et de sa **mise en place** varie entre **0,35 et 0,42 euro/pin planté**.

Le **coût à l'hectare** varie en fonction de la densité de plantation et des travaux du sol à effectuer.

Il est judicieux de demander aux entrepreneurs de travaux un devis détaillé en précisant :

- le type d'outil utilisé,
- la nature et les doses d'engrais apportées,
- la provenance et le type de plants utilisés,
- l'écartement entre les lignes et entre les plants.

